

Séance du 20 mars 2026 Délibération n° 20032026-09	
Nombre de membres : - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 15 - absents excusés ayant donné procuration : 0 - absents excusés : 0	L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire. Présents : Christophe BEC, Maryline BENAZETH, Michel BOURGUE, Francis CAZARD, Philippe COURTOIS, Francis ESPINASSE, Sophie MARZIN, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Sébastien SEGUR, Fabrice SOUYRI, Christine TEULIER, Martine TOURNIE, Marie VERDIER, Céline VIGUIER. Secrétaire de séance : Francis ESPINASSE.
Date de convocation : 16 mars 2026 Date d'affichage : 16 mars 2026	
Objet de la Délibération : Election des membres du conseil d'administration du CCAS	

En application des articles R 123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles, Monsieur le Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération n°20032026-08 du Conseil Municipal de cette même séance a décidé de fixer à dix (10) le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.

Le Conseil Municipal doit donc élire 5 membres du conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration du CCAS. Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste 1 : Nathalie RAOUL, Christine TEULIER, Sophie MARZIN, Martine TOURNIE, Francis ESPINASSE.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
À déduire (<i>bulletins blancs</i>) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Liste 1 : Nathalie RAOUL, Christine TEULIER, Sophie MARZIN, Martine TOURNIE, Francis ESPINASSE.

VOTES :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 23 mars 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Francis ESPINASSE

Le Maire,
Jacques MOLIERES

